

Inégalités écologiques dans les marges urbaines des territoires littoraux

Aide à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des zones côtières

32

Les territoires littoraux sont caractérisés par de forts intérêts patrimoniaux. La priorité écologique a abouti à la préservation d'une partie importante du patrimoine naturel, notamment dans le cadre de la mission d'acquisition foncière du Conservatoire du littoral ou du contrôle de l'urbanisation par l'application de la loi Littoral. Le «désir de rivage» a provoqué une concentration de populations et d'activités de plus en plus importante à mesure du rapprochement de la frange côtière. Cette attractivité des littoraux est mesurée par de très fortes pressions foncières sur les espaces naturels littoraux. L'intervention des politiques publiques de préservation du patrimoine naturel a été concentrée dans les communes littorales en privilégiant la protection de l'accès au rivage, au détriment d'un aménagement en profondeur des territoires littoraux.

Le télescope entre la priorité écologique et le développement socio-économique a créé dans ces territoires des tensions foncières très fortes dans les marges urbaines des espaces protégés aboutissant souvent à des contentieux juridiques liés à l'application de la loi Littoral et des phénomènes de ségrégation sociale dans l'accès au foncier. La croissance des enjeux dans la frange côtière ajoutée à la dynamique naturelle de recul du rivage a aussi contribué à l'émergence d'un territoire à risques marqué par de fortes contraintes environnementales. La politique française du littoral a créé des inégalités écologiques. L'objectif du projet est de les identifier et de les définir à partir d'une approche pluridisciplinaire associant géographes, urbanistes, juristes, écologues, sociologue et économiste. Il en résulte une fragmentation de l'espace et des contextes de ruptures et de discontinuités spatiales et socio-économiques. La mise en œuvre d'une gestion intégrée des zones côtières doit contribuer à la réduction de ces inégalités. Comment atténuer les phénomènes de ségrégation sociale provoqués par les politiques de préservation du patrimoine naturel dans la zone côtière ? Comment favoriser un aménagement en profondeur des

territoires côtiers et atténuer les disparités territoriales liées aux aménités environnementales ? Comment concilier le développement socio-économique des territoires côtiers avec leur exposition aux contraintes environnementales ?

Ces questions sont posées dans le contexte de plusieurs études de cas situés en **Côte d'Opale** (littoral Nord-Pas-de-Calais) et dans **l'aire métropolitaine de Marseille**.

Méthodologie

- inventaire et hiérarchisation des outils d'évaluation du patrimoine naturel : détermination des contraintes liées aux marges urbaines des territoires littoraux (analyse jurisprudentielle relative aux espaces remarquables de la loi littoral, analyse des contentieux juridiques) ;
- identification géographique des secteurs où s'exercent les pressions foncières les plus fortes et caractérisation des conflits d'usage du sol (identification des stratégies d'acteurs) ;
- analyse de la pression foncière (besoins en ressources foncières des différents acteurs du territoires) sur les sites choisis (évolution à partir du choix de différents indicateurs INSEE, de l'évolution des PLU, de la comparaison de documents cartographiques) ;
- analyse des stratégies foncières des différents acteurs ;
- inventaire des descripteurs permettant d'évaluer la vulnérabilité du patrimoine naturel au regard des différentes pressions foncières ;
- en concertation avec les acteurs locaux, construction d'un tableau de bord proposant une méthode d'intégration de cette évaluation patrimoine naturel/pressions foncières dans les processus de planification d'usages du sol à partir de la détermination d'indicateurs combinant deux types de données : une bio évaluation des milieux et une géo-éco-évaluation de la pression foncière.



Le Touquet (Pas-de-Calais)



Aide à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des zones côtières

Composition de l'équipe

Participant au projet : *Philippe Deboudt* (resp., géographe, Université de Lille 1) ; *G. Bellan* (écologue, Centre d'Océanologie de Marseille) ; *D. Bellan-Santini* (écologue, Centre d'Océanologie de Marseille) ; *Jean-Claude Dauvin* (écologue, Station marine de Wimereux, Université de Lille 1) ; *V. Deldrève* (sociologue, Université de Lille 1) ; *M. Ghézali* (juriste, Université du Littoral Côte d'Opale) ; *V. Herbert* (géographe, Université du Littoral Côte d'Opale) ; *V. Houillon* (géographe, Université de Lille 1) ; *J. Longuépée* (économiste de l'environnement, Université d'Artois) ; *O. Lozachmeur* (juriste, consultant et Université de Nantes) ; *C. Meur-Férec* (géographe, Université du Littoral Côte d'Opale) ; *V. Morel* (géographe, Université d'Artois) ; *D. Paris* (Aménagement et Urbanisme, Université de Lille 1) ; *D. Berthelot* et *J. Dubois* (Institut d'Aménagement Régional, Université Aix-Marseille 3). Avec la participation de *G. Schmitt* (doctorant en géographie, Université de Lille 1 et EPF Nord-Pas-de-Calais), *E. Dubaille* (Conservatoire du Littoral) et *J.-M. Dewarumez* (Station marine de Wimereux, Université de Lille 1).

Apports pour les praticiens

Aide à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des zones côtières (dans le cadre de la stratégie nationale GIZC coordonnée par la DIACT et le Secrétariat général à la Mer) ; aide à l'application de la loi littoral pour les services déconcentrés de l'État ; Aide à l'élaboration des SCOT Littoraux.

Déroulement

Aide à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des zones côtières (dans le cadre de la stratégie nationale GIZC coordonnée par la DIACT et le Secrétariat général à la Mer) ; aide à l'application de la loi littoral pour les services déconcentrés de l'État ; aide à l'élaboration des SCOT Littoraux.

Atelier de terrain de l'IUP ENVAR (3mois) : mission exploratoire sur la notion d'inégalités écologiques (Camiers, Le Touquet, Cucq, Merlimont) ; définition, entretien, enquête, sélection d'indicateurs



5 septembre 2006 : démarrage de travaux de recherche sur les sites choisis



Déroulement à l'étude

